

# Réunion de rentrée du Collège doctoral d'Angers (CDA ou PDA)

- 1- Introduction du Vice-Président Recherche
- 2- La structuration autour de la formation par la recherche
- 3- Les engagements de la formation doctorale : charte des thèses
- 4- Les actes administratifs autour du doctorat
- 5- Des chiffres sur l'insertion professionnelle

# Structure de la formation doctorale

« Ecole des Docteurs »  
UBL : Université  
Bretagne Loire  
  
Structure  
INTERrégionale

Université d'Angers



Le collège doctoral  
CDA : Collège Doctoral  
d'Angers  
(1 CD par site)

Structure de site



LES ED  
Ecoles doctorales  
INTERrégionales

Structures  
thématiques

# 11 Ecoles Doctorales

- ED EGAAL : Ecologie, Géosciences, Agronomie, Alimentation
- ED STT : Sociétés, Temps, Territoires **seule ED portée par UA**
- ED SML : Sciences de la Mer et du Littoral
- ED MathSTIC
- ED BS : Biologie Santé
- ED 3M : Matière, Molécules , Matériaux
- ED ALL : Arts, Lettres, Langues
- ED EDGE : sciences Economiques et sciences De Gestion
- ED DSP : Droit et Science Politique
- ED ELICC: Education, Langages, interactions, Cognition, Clinique
- ED SPI : Sciences pour l'Ingénieur

# Structure de la formation doctorale

AUJOURD  
'HUI

Gestion de votre parcours sur **L'unam Docteur**

DEMAIN

Gestion de votre parcours sur **Améthis**

# Structuration des ED et CD

Ecole Doctorale  
1 Directeur  
+ 1 Directeur adjoint par site

**1 gestionnaire d'ED**  
(CDA seulement pour STT)

+

1 gestionnaire de site (CDA)

➤ Organiser les instances et le suivi des indicateurs de l'ED (conseil de l'école doctorale, commissions « thèse » pour recrutement...)

➤ Mettre en œuvre l'offre de formation disciplinaire de l'ED

- planifier les sessions de ces formations
- Valider les formations disciplinaires de leur catalogue

➤ Assure l'accueil des doctorants du site, gère leur scolarité et assure le suivi administratif de l'inscription à la soutenance de thèse jusqu'à l'édition du diplôme

➤ Met en œuvre l'offre de formation transversale

➤ Participe à l'organisation des événements

➤ (réunion de rentrée du collège, ma thèse en 180's, remise de diplômes...)

## Les contacts à retenir...

### **ED STT - ED portée par UA**

Directeur : P. Marcilloux (UA)  
Gest° de direction : M. Ferrer (CDA)  
Gest° de site : M. Ferrer (CDA)

### ED ALL

Directeur : P-H. Frangne  
Directeur adjoint : C. Auroy (UA)  
Gest° de direction : J. Bisson  
Gest° de site : B. Brou-Mallet (CDA)

### ED BS

Directeur : L. Beck  
Directeur adjoint : F. Boury (UA)  
Gest° de direction : s. Jeanblanc  
Gest° de site : N. Lotodé (CDA)

### ED DSP

Directeur : J-R. Binet  
Directeur adjoint : J. Hautebert (UA)  
Gest° de direction : A. Kirzin  
Gest° de site : N. Lotodé (CDA)

### ED EDGE

Directeur : T. Penard  
Directeur adjoint : D. Peyrat-Guillard (UA)  
Gest° de direction : H. Jean  
Gest° de site : N. Lotodé (CDA)

### ED EGAAL

Directeur : Y. Outreman  
Directeur adjoint : A. Vian (UA)  
Gest° de direction : I. Baumgarten  
Gest° de site : N. Lotodé (CDA)

### ED ELICC

Directeur par intérim : C. Cornu  
Directeur adjoint : D. Le Gall (UA)  
Gest° de direction : E. Chassagne  
Gest° de site : B. Brou-Mallet (CDA)

### ED MathSTIC

Directeur : C. Viho  
Directeur adjoint : S. Loiseau (UA)  
Gest° de direction : E. Cottrel  
Gest° de site : N. Lotodé (CDA)

### ED SML

Directeur : C. Meur Férec  
Directeur adjoint : H. Howa (UA)  
Gest° de direction : E. Bondu  
Gest° de site : M. Ferrer (CDA)

### ED 3M

Directeur : F. Calvayrac  
Directeur adjoint : P. Frère (UA)  
Gest° de direction : G. Martin  
Gest° de site : B. Brou-Mallet (CDA)

### ED SPI

Directeur : A. Loukili  
Directeur adjoint : D. Bigaud (UA)  
Gest° de direction : M-L. Champin  
Gest° de site : K. Couturier (CDA)

# Vos contacts au CDA

**Emmanuelle GESLIN**

**Directrice du Collège doctoral**

**Manuel FERRER**

**Gestion de direction de l'ED STT**

Gestionnaire de site ED SML

**Christelle TRAON**

**Responsable administrative du pôle des études doctorales**

**Brigitte BROU-MALLET**

Gestionnaire de site des ED ALL – ED ELICC – ED 3M

**Gestion des formations du collège doctoral**

**Karine COUTURIER**

**Responsable des soutenances**

Gestionnaire de site de l'ED SPI

**Nicole LOTODÉ**

Gestionnaire de site des ED BS- MathSTIC - DSP – EGAAL - EDGE

Nos bureaux se situent à la présidence de l'université

40 rue de Rennes 2<sup>ème</sup> étage

<http://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/inscription.html>

Coordonnées et horaires d'ouverture sur la page d'accueil du site web du collège doctoral (vigipirate : se présenter à l'accueil avec votre carte étudiant ou carte identité)



université  
**angers**

# La formation doctorale

Pour être autorisé à soutenir, il convient d'avoir suivi :

- 100 h de formation réparties sur 3 ans (sauf cas particuliers)
- Une formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique.

**Deux types de formations sont proposées :**

- **Formation transversale ou complémentaire** (Collège doctoral et Ecole des docteurs) | inscription sur lunam docteur
- **Formation disciplinaire (Écoles doctorales)** | Inscription sur lunam docteur ou auprès de votre Ed

<http://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/formations.html>

# L'offre de formation du CDA

Tout au long de votre thèse, vous devez choisir dans le [catalogue en ligne](#) de formations du CDA les formations qui vous intéressent sur :

- la communication
- la médiation et la vulgarisation scientifique
- la gestion des ressources documentaires (Zotero...)
- votre projet professionnel
- la veille sur internet
- Formations « enseignement supérieur »

# L'offre de formation du CDA

Pour les doctorants étrangers qui ne parlent pas bien le français :

Cours de français proposés par le **CeLfe** (centre de langue française pour étranger) en début de semestre.

Formation gratuite dont les heures effectuées sont validées par le collège doctorale sur la base de l'attestation fournie par le CeLfe et déposée sur vos formations hors catalogue transversales

Page sur le site web de l'UA :

<http://www.univ-angers.fr/fr/international/venir-a-l-universite/pour-apprendre-le-francais.html>

# Répartition heures entre formation transversale et formation scientifique

Un tableau de répartition synthétique par Ed a été effectué.  
Il est présent sur la page formation du collège doctoral

<http://www.univ-angers.fr/fr/recherche/formation-doctorale/formation.html>

**Vérifier toutefois votre règlement intérieur d'ED, des précisions ou des modifications peuvent être présentes.**

*Pour les cas particuliers non cités dans le tableau ou le règlement intérieur de l'ED, il convient de prendre contact avec votre école doctorale.*

# Comment s'inscrire aux formations ?

Impératif de vous inscrire sur le logiciel même pour les formations obligatoires

La gestion et le suivi des formations transversales et disciplinaires sont assurés par l'application régionale "LUNAM DOCTEUR" (Ludoc) <http://ludoc.univ-nantes.fr>. Un guide en ligne vous présente l'application.

Signification des intitulés courts des formations sur Lunam Docteur :

**Pour les formations transversales, l'UBL a classé les formations par thème :**

Se former à l'enseignement - ES,

Créer son entreprise et développer ses connaissances de l'entreprise et des organisations - EE,

Communiquer, manager, et gérer un projet - COM, MGT, GDT,

Renforcer sa culture scientifique interdisciplinaire - CULT,...

Après ce code, vous trouverez **"PDA" pour Pôle doctoral d'Angers.**

("PDLM" pour Pôle doctoral Le Mans, "PDNA" pour Pôle doctoral Nantes...) et un numéro de formation.

**Important :**

- les formations contenant "EDD" sont gérées par l'Ecole des docteurs - [ecole-des-docteurs@u-bretagne Loire.fr](mailto:ecole-des-docteurs@u-bretagne Loire.fr)



UNIVERSITÉ  
angers

# Plusieurs statuts après votre inscription

## Plusieurs statuts après votre inscription à une formation :

- Candidature (en attente de traitement par le gestionnaire)
- désinscrit (par vous-même ou par le gestionnaire en cas d'absence prévue)
- Inscrit (quand vous êtes inscrit vous recevez un mail vous le précisant)
- liste d'attente (quand la formation est complète)
- formation validée
- formation non validée

**Impératif : Prévenir en cas d'absence prévue le la gestionnaire de la formation.**

**Conseil : vérifier le lieu de la formation**

# Validation des formations en catalogue (transversales ou scientifiques)

La validation des formations est faite par le.la gestionnaire dont le nom figure sur chacune des formations de Lunam Docteur pour les formations en catalogue (transversales ou scientifiques).

Pour effectuer la validation, le.la gestionnaire doit être en possession de la liste d'émargement.

En cas de problème technique de Lunam Docteur, contactez un administrateur LUDOC : [aide-ld@lunam.fr](mailto:aide-ld@lunam.fr)

# Suivi et validation des formations

## - Suivi :

- assuré par une feuille d'émargement qui circulera à la fin de chaque session de formation
- consultable par un état récapitulatif des formations suivies en ligne sur l'UNAM - **Compte temps Formation** (Imprimable format .pdf)

## - Validation :

- chaque formation pourra être validée uniquement si vous avez suivi l'intégralité de la formation (même si vous vous êtes excusés de ne pas assister à tout )

**Toute absence non justifiée à une formation limitée en nombre entrainera une interdiction de vous inscrire dans d'autres formations à effectif limité.**



Les formations hors catalogues ne sont pas validées par le CDA mais selon les Eds : soit par le directeur adjoint de l'ED (sous lunam docteur), soit au moment du CSI (sans validation de lunam docteur)

# Dispense de formation | CDA

## Caractère exceptionnel

Conditions de dispense CDA :

- emploi à temps complet
- thèse CIFRE
- séjour à l'étranger (cotutelle)

Formulaire ANNUEL [en ligne](#) à compléter, à faire signer par votre directeur de thèse et à retourner au collège pour validation.

***Pour solliciter une dispense exceptionnelle partielle de formation scientifique :  
vous adresser à votre école doctorale***

# Vos frais de déplacement

Les formations du CDA ont lieu en présentiel : aucun frais de remboursements

Les formations de l'EDD (Ecole des Docteurs) ont lieu en présentiel ou en visio-conférence : aucun frais de remboursements

Les formations scientifiques de votre école doctorale - lorsqu'elles n'ont pas lieu en présentiel ou en visio- : vous renseigner auprès de l'ED. En cas de refus, voir avec votre laboratoire si la prise en charge est possible.

# Évolution de l'offre de formation

**AVEC VOUS :**

**C'est grâce à vos retours que nous pouvons faire évoluer les formations**

Un questionnaire d'évaluation de la formation vous sera envoyé par mail à la fin de chaque formation que vous aurez suivie de manière à recueillir votre avis sur la formation.

Merci de vos observations et propositions constructives.

**Sans votre retour rien ne pourra évoluer**

# Votre statut en tant que doctorant ?

## **Contrat doctoral**

Employeur UA (possible INRA...):  
(salaire de 1 758 euros brut)



Financement spécifique obligatoire

3 ans

Statut permettant d'accéder aux activités complémentaires d'enseignement (DCACE) Maxi 64 h

## **Salarié**

### **ou agent UA :**

combiner un emploi et la formation doctorale



Pas de financement spécifique

6 ans pour salarié à temps complet

Statut ne permettant pas d'accéder au DCACE mais possibilité de faire des vacations (pour les salariés hors UA). Pour les agents de l'UA possibilité de faire des heures complémentaires.

## **Allocataire UA**



Autres sources de financement (salaire inf. 1758 euros brut)

Contrat annuel avec possible prolongation jusqu'à 3 ans

Possibilité de faire des heures complémentaires sous condition.

## **Doctorant CIFRE**

(Convention Industrielle de Formation par la Recherche)



En contrat de travail avec une entreprise (Mission recherche)

Financement spécifique obligatoire

3 ans

Vacations possibles avec accord employeur

# Expérience d'enseignement

## **Vous avez un contrat doctoral**

Vous pouvez postuler pour un DCACE (32h ou 64h)

Recrutement en juin et en septembre (ne pas commencer avant d'être recruté)

Formation DCACE spécifique obligatoire

-----  
Attention pas possible de faire des heures complémentaires si vous avez 64 h de DCACE

## **2 cas**

## **Vous n'avez pas de contrat doctoral**

Possibilité de faire des vacations (qualité d'intervenant extérieur, conditions à remplir)

Contactez directement les composantes où vous souhaitez enseigner

Formation pédagogique ouverte à tous par le CDA

<http://www.univ-angers.fr/fr/universite/travailler-a-l-ua/intervenants-exterieurs.html>

# Pour vos correspondances

Vous êtes 500 doctorants

Pensez systématiquement à préciser :

- votre NOM et prénom
- L'année dans laquelle vous vous trouvez (ou votre année d'inscription)
- votre ED
- Votre laboratoire
- votre n°étudiant

Contactez directement votre gestionnaire de scolarité (tous les contacts par Ed sur le site CDA avec leur éventuel demi-journée de RTT, leur numéro de ligne directe) :

**Inscriptions ED SPI | Soutenances | HDR : Karine COUTURIER**

**Inscriptions ED ALL - ED ELICC - ED 3M | Formations du CDA : Brigitte BROU-MALLET**

**Inscriptions ED BS - ED DSP - ED EDGE - ED EGAAL - ED MathSTIC : Nicole LOTODE**

**Inscriptions ED SML - ED STT : Manuel FERRER**

Adresse générale en cas d'urgence : [cda@univ-angers.fr](mailto:cda@univ-angers.fr)

# Textes législatifs vous concernant

- **arrêté du 25 mai 2016** fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat (mise en place au 1<sup>er</sup> septembre 2016)

<http://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/inscription.html>

- **Décret du 29 août 2016** relatif aux doctorants contractuels
- **Arrêté du 29 août 2016** fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel

# l'arrêté du 25 mai 2016

## Les points à noter :

- Chaque doctorant reçoit une formation à **l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique**
- Mise **en place**
  - **comité de suivi individuel** pour le doctorant
- Convention de formation
- Portfolio

# Portfolio

- Un portfolio du doctorant comprenant la liste individualisée de toutes les activités du doctorant durant sa formation, incluant enseignement, diffusion de la culture scientifique ou transfert de technologie, et valorisant les compétences qu'il a développées pendant la préparation du doctorat, est réalisé. Il est mis à jour régulièrement par le doctorant.

*Pas de formation au portfolio dans l'immédiat. Il appartient au doctorant de constituer son portfolio sous le format qui lui convient.*

# Charte du doctorat

charte de l'UBL

# La charte et son annexe

## Charte du doctorat + Convention de formation

➤ Etablissement d'une convention de formation, signée par le ou les directeurs de thèse et par le doctorant avec :

- Statut professionnel du doctorant
- Calendrier du projet de recherche
- Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches du doctorant
- Conditions matérielles de réalisation du projet de recherche
- Modalités d'intégration dans l'unité ou l'équipe de recherche
- Projet professionnel du doctorant
- Parcours individuel de formation en lien avec ce projet personnel
- Objectifs de valorisation des travaux de recherche du doctorant

Important de discuter avec son directeur de thèse de ces différents points dès le début de la thèse

# La thèse, étape d'un projet personnel et professionnel

## **Le directeur de thèse et le doctorant ont donc des droits et des devoirs respectifs d'un haut niveau d'exigence :**

- Le doctorant doit réaliser ses différentes obligations –dans le respect des différentes législations, du règlement intérieur de son école doctorale, des délais imposés- et notamment suivre des enseignements, formations, conférences et séminaires.
- Le candidat reçoit une information sur les débouchés académiques et extra-académiques dans son domaine.
- Afin de permettre que l'information sur les débouchés soit fournie, tout docteur doit informer de son avenir professionnel pendant une période de quatre ans après l'obtention du doctorat (indicateurs insertion).

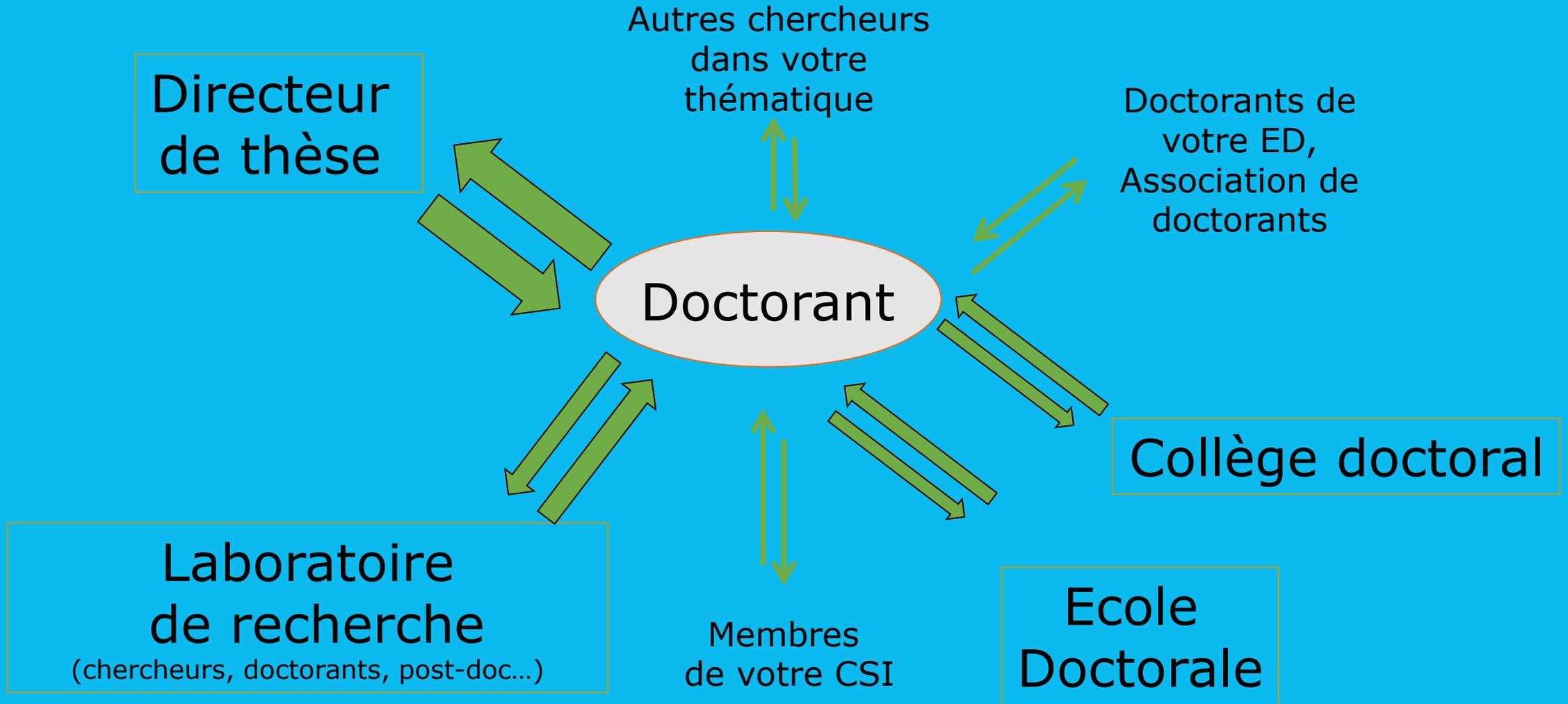
# Sujet et faisabilité de la thèse

- Le sujet de thèse conduit à la réalisation d'un travail à la fois original et formateur, dont la faisabilité s'inscrit dans le délai prévu (3 ans sauf pour les thèses à temps partiel pour lesquelles une durée de 6 ans est acceptée).
- Le doctorant s'engage sur un temps et un rythme de travail. Il a ... un devoir d'information quant aux difficultés rencontrées et à l'avancement de sa thèse.

# Encadrement et suivi de la thèse

- Le doctorant a droit à un encadrement personnel de la part de son directeur de thèse.... Il est nécessaire que le principe de rencontres régulières et fréquentes soit arrêté lors de l'accord initial.
- Le doctorant s'engage à remettre à son directeur autant de notes d'étape qu'en requiert son sujet et à présenter ses travaux dans les séminaires du laboratoire.
- Pour aider le directeur de thèse, un comité de suivi Individuel (CSI), est institué pour chaque doctorant. Ce comité a notamment la charge d'évaluer annuellement la progression des travaux de recherche du doctorant.

# Des échanges constants...



# Durée de la thèse

- La durée de référence de préparation d'une thèse est de trois ans - 6 ans pour les temps partiels-.
- thèse financée : 3 ans (dépassement = non versement de solde)
- Les prolongations doivent conserver un caractère exceptionnel.
- Dans tous les cas, la préparation de la thèse implique un renouvellement annuel de l'inscription du doctorant dans son établissement.

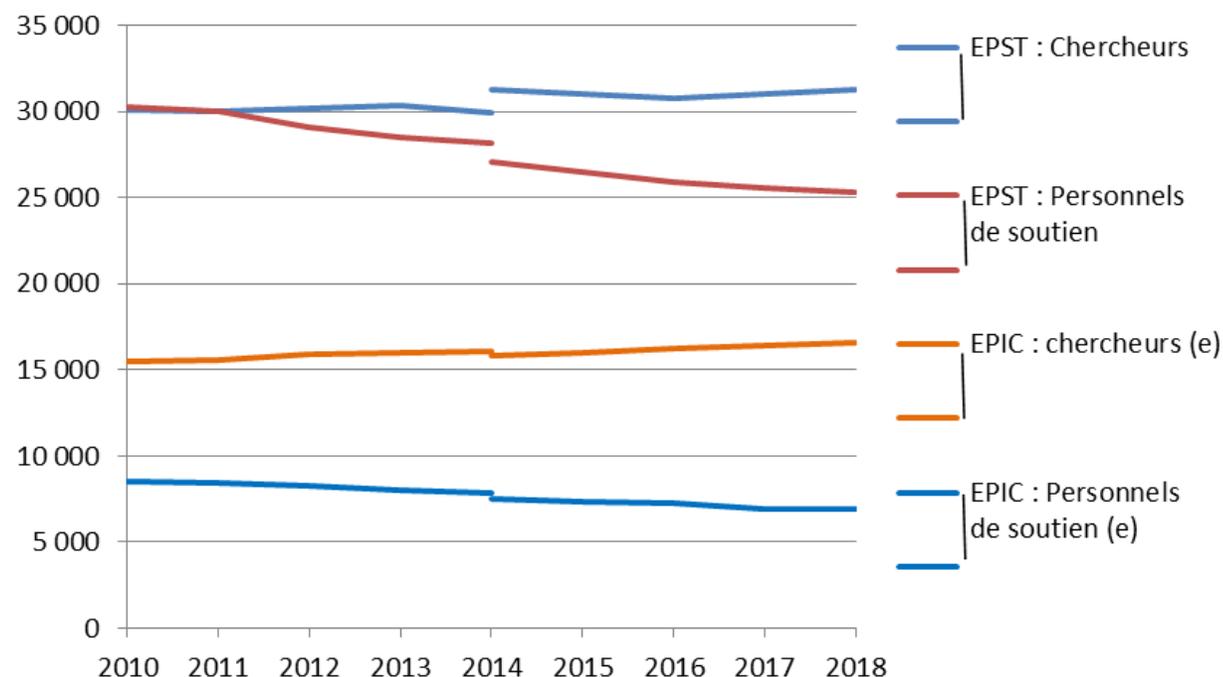
# Quelques chiffres d'insertion professionnelle des docteurs



La France se place au 8e rang mondial pour son nombre de chercheurs.  
Elle attire plus de jeunes chercheurs étrangers que la moyenne de l'Europe ou de l'O.C.D.E.

# L'emploi scientifique en France

**Effectifs de personnels de recherche, par catégorie et type d'établissement, en personnes physiques au 31/12**



Sources : MESRI-SIES, enquête R&D puis Tableau de bord  
5 EPST et 1 EPIC ont amélioré leur réponse à partir de 2014  
(e) 2017 estimé pour les EPIC d'après le Tableau de bord

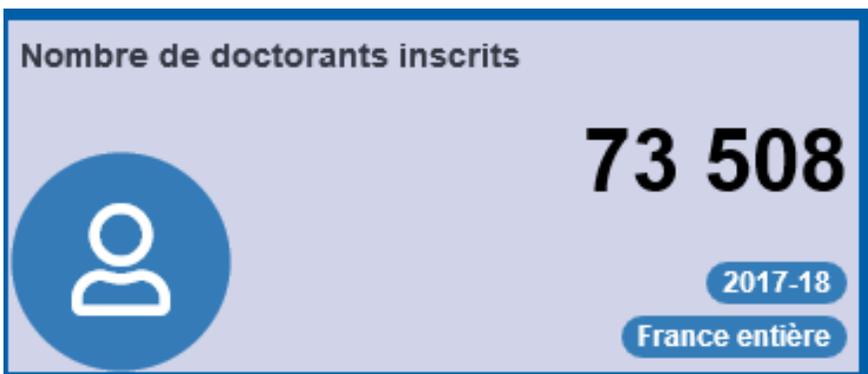
L'emploi scientifique dans les organismes de recherche en 2018

En 2018, l'emploi dans les organismes confirme les tendances de 2017 : légère hausse pour les chercheurs (+1,5%) et stabilité pour l'effectif total de R&D

La part des emplois non-permanents dans les EPST repasse sous le niveau de 2010

# Chiffres nationaux

(env. 500 à Angers)

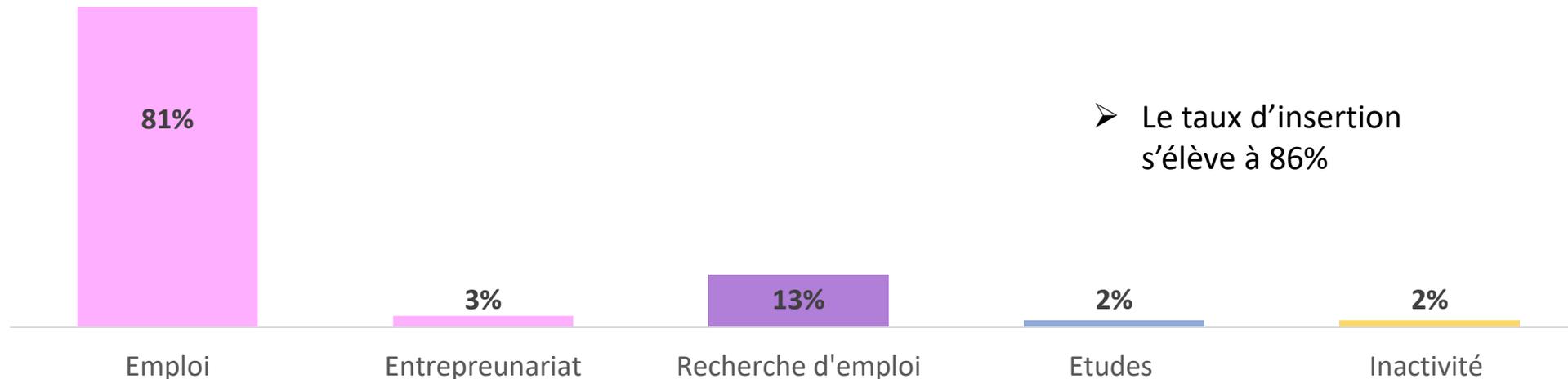


(source : [https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T744/le\\_doctorat\\_et\\_les\\_docteurs/](https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T744/le_doctorat_et_les_docteurs/))

# Insertion prof. – Chiffres régionaux à N + 1

## - Situation professionnelle en décembre 2018

Source: Pôle Observatoire et Indicateurs UBL 2019



- Nature du contrat de travail :



- Emploi à durée indéterminée
- Emploi à durée déterminée
- Post-doctorat

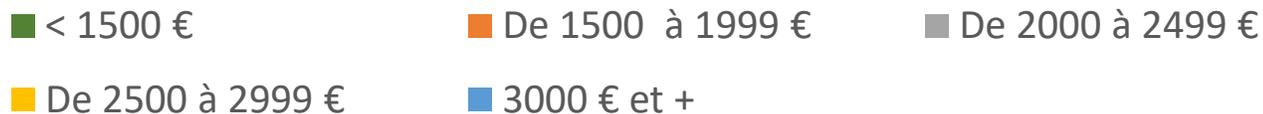


# Insertion prof. – Chiffres régionaux à N + 1

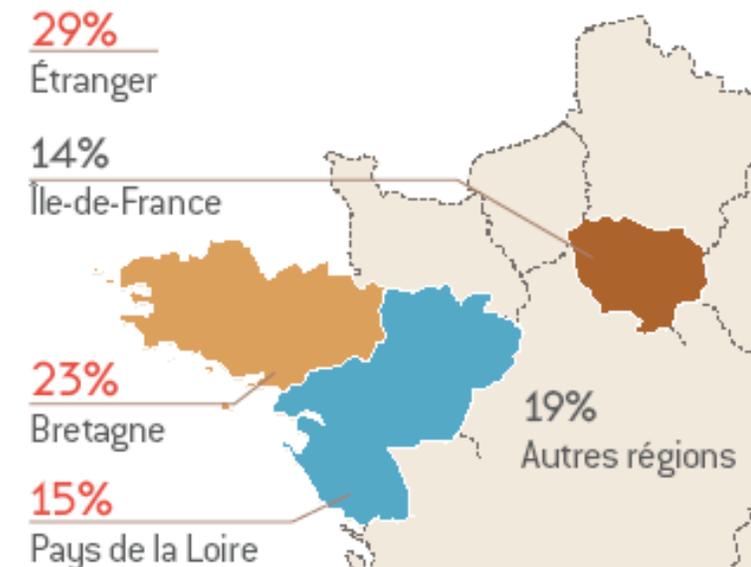
## - L'emploi exercé en décembre 2018

Source: Pôle Observatoire et Indicateurs UBL 2019

- 95% des diplômés travaillent à temps complet
- Le salaire net mensuel médian est de 2 100€ pour les diplômés travaillant en France



- La localisation de l'emploi :
  - 38% des docteur.es diplômé.es sur le territoire UBL travaillent en région Bretagne ou Pays de la Loire

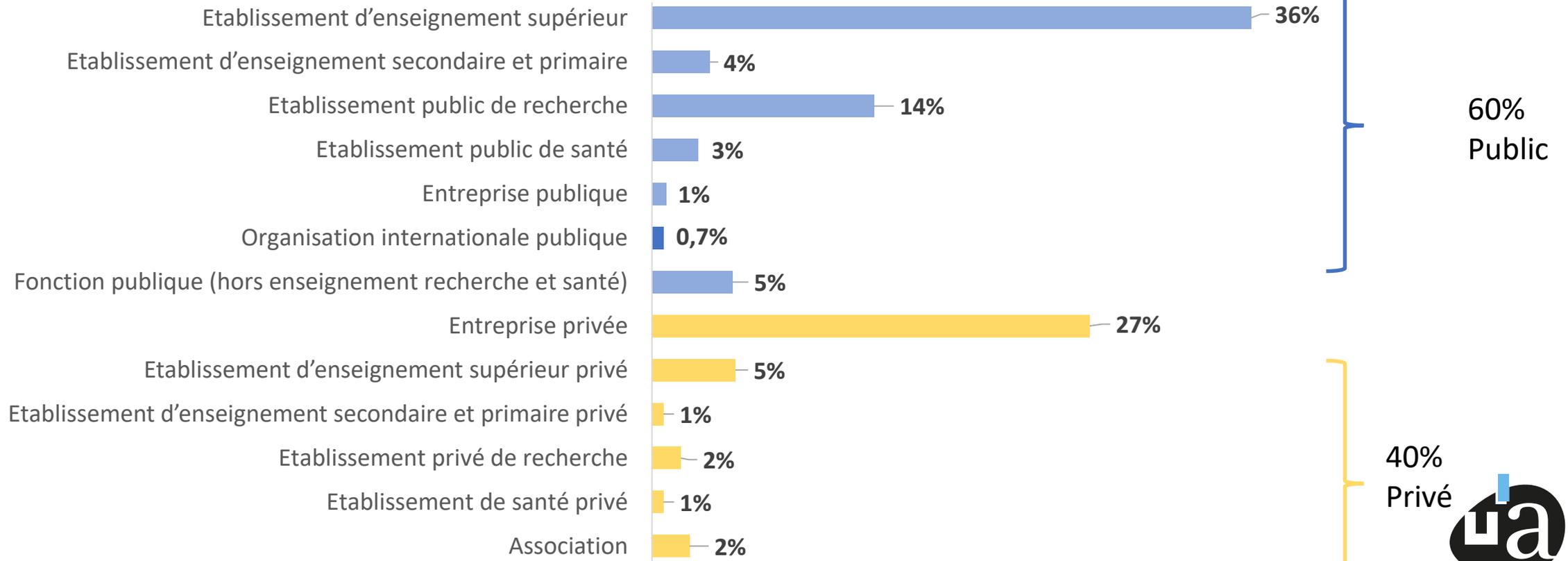


# Insertion prof. – Chiffres régionaux à N + 1

## - L'emploi exercé en décembre 2018

Source: Pôle Observatoire et Indicateurs UBL 2019

### Le Type de structure



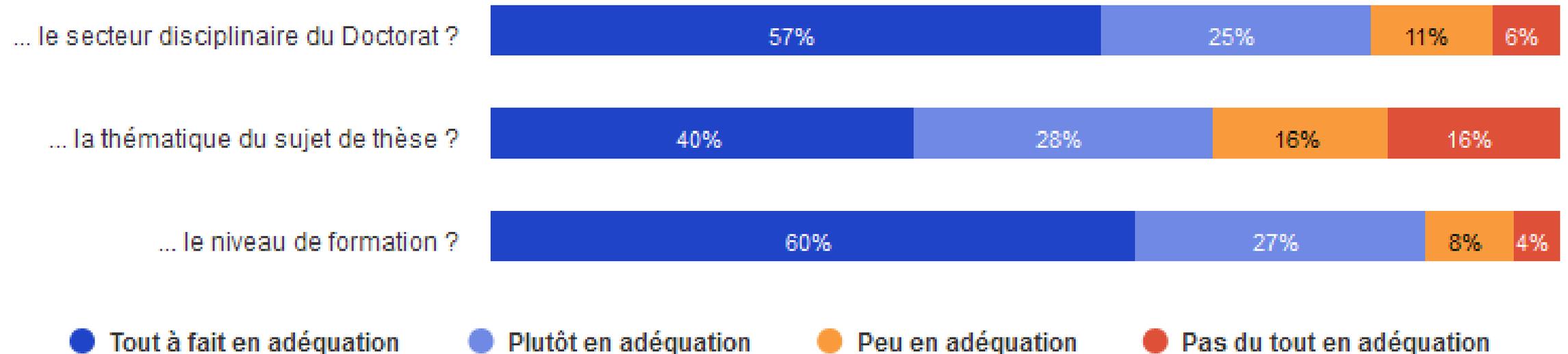
université  
angers

Les principaux secteurs d'activité sont l'enseignement (33%), la recherche-développement scientifique (17%), Les activités d'ingénierie (8%) et la santé humaine (7%)

# Insertion prof. – Chiffres régionaux à N + 3

## - L'emploi exercé en décembre 2018

### Adéquation de l'emploi exercé en décembre 2018 avec ...



# Répartition des docteurs en emploi par discipline et débouchés à N +3 - chiffres nationaux

Le secteur académique est le premier employeur des docteurs : 49 % y exercent leur métier. La R&D en entreprise emploie 16 % d'entre eux tandis que 35 % trouvent un emploi en dehors du secteur académique et de la recherche.

	Dans le secteur académique	Dans le public hors secteur académique	Dans la R&D privée	Dans le privé hors secteur académique et R&D
<b>Ensemble</b>	<b>48,8</b>	<b>18,5</b>	<b>16,2</b>	<b>16,6</b>
<b>Sciences et leurs interactions</b>	<b>43,9</b>	<b>9,7</b>	<b>27,1</b>	<b>19,3</b>
Mathématiques et leurs interactions	58,3	12,5	15,2	14,0
Physique	48,4	9,4	21,9	20,3
Sciences de la terre et de l'univers, espace	53,7	17,9	11,7	16,8
Chimie et sc. des matériaux	41,7	11,4	28,3	18,5
Sciences pour l'ingénieur	39,4	9,4	32,0	19,1
Sciences et TIC	40,0	5,5	32,5	21,9
<b>Sciences du vivant</b>	<b>62,6</b>	<b>12,6</b>	<b>12,0</b>	<b>12,8</b>
Biologie, médecine et santé	64,3	11,7	11,6	12,4
Sciences agronomiques et écologiques	54,7	16,9	13,8	14,7
<b>Sciences humaines et humanités</b>	<b>44,3</b>	<b>40,3</b>	<b>3,5</b>	<b>11,9</b>
Langues et littératures	44,5	45,6	4,1	5,7
Philosophie et arts	40,6	40,3	1,4	17,7
Histoire, géographie	44,9	41,5	2,4	11,3
Sciences humaines	45,4	33,8	5,1	15,7
<b>Sciences de la société</b>	<b>51,9</b>	<b>24,0</b>	<b>4,4</b>	<b>19,8</b>
Sciences économiques et de gestion	57,3	20,6	7,8	14,3
Sciences juridiques et politiques	43,5	24,9	2,6	28,9
Sciences sociales, sociologie, démographie	57,3	28,3	1,5	12,9

Source : Enquête IPDoc 2017 - MESRI-SIES

# Archive ouverte HAL | UA – hal.univ-angers.fr

DEVENEZ ACTEURS DE L'OPEN ACCESS EN DONNANT DE LA VISIBILITÉ À VOS TRAVAUX



Publications scientifiques  
de l'Université d'Angers

**HAL permet de déposer en accès libre ses travaux de recherche pour en augmenter la visibilité et l'impact.**

**HAL offre les meilleures garanties de signalement, de pérennité d'accès et de respect des droits d'auteur.**

**Déposez vos posters, com., cours voire pré-publications pour accroître leur visibilité et protéger vos droits.**

**Prenez le contrôle de votre identité numérique en créant votre identifiant auteur IdHAL et votre CV HAL.**

# Portail des Thèses & HDR HAL | UA

[hal.univ-angers.fr/UNIV-ANGERS-THESE](http://hal.univ-angers.fr/UNIV-ANGERS-THESE)



The image shows a banner for the HAL | UA portal. On the left, there are logos for HAL (archives-ouvertes.fr) and Université Angers. In the center, a dark blue box contains the text 'HAL | UA' in white. Below this, the text 'Thèses et HDR de l'Université d'Angers' is displayed in a large, dark blue font. On the right side of the banner, there are smaller versions of the HAL and Université Angers logos. The background is a light gray with abstract white shapes at the bottom.

**Le dépôt des thèses est obligatoire depuis 2016, y compris les thèses confidentielles (arrêté 25.05.2016).**

**Le serveur « Thèses en ligne » (TEL) réunit toutes les thèses de doctorat et HDR au niveau national.**

**Le portail HAL | UA réunit toutes les thèses et HDR de l'Université d'Angers.**

**Il est possible de consulter et télécharger ces thèses selon les modalités d'embargo spécifiées.**

# Présentation de différentes structures pouvant vous accompagner pendant votre thèse

- SUIO-IP
- La cellule d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes
- Les associations des doctorants de l'UA
- Parenthèse : Association des doctorants -statut loi 1901-

# SUIO-IP

Intervention du SUIO-IP (Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'aide à l'insertion professionnelle)

Page web site UA :

<http://www.univ-angers.fr/fr/formations/orientation.html>

# L'UA accompagne les victimes de violences sexuelles et sexistes

**Afin de lutter contre les violences sexuelles et sexistes, l'UA a mis en place, depuis la rentrée, une cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes. Étudiants et personnels, victimes et témoins, si vous êtes confrontés au sein de l'université à ce type d'agissements vous pouvez contacter cette cellule.**

<http://www.univ-angers.fr/fr/universite/strategies-et-grands-projets/egalite/cellule-violences-sexuelles-et-sexistes.html>

**Un doctorant est membre de cette cellule en sa qualité de représentant élu des doctorants :**

**Valentin TAVEAU**

# Association des Doctorants de l'UA

- Aidoc : association interdisciplinaire des doctorants de l'ouest – confluences



<https://fr-fr.facebook.com/pages/category/Community/Asso-AIDOC-1621460871432364/>

- ALPhA Asso : association des doctorants en biologie santé  
- **ALPhA** -

<https://fr-fr.facebook.com/pages/category/Nonprofit-Organization/ALPhA-x-Biologie-Sant%C3%A9-143758873002060/>

# Association de Doctorants Association ALPha

## Association ALPhA

*C'est quoi ?*

ALPhA = **A**ngers biology Labs **PhD** Association

Pour les **doctorants** en Biologie-Santé d'Angers (SFR ICAT)

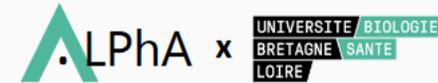
▪ *Pour avoir les infos :*

 ALPhA x Biologie Santé

 alpha.these@gmail.com

▪ *Pour rejoindre le bureau : n'hésitez pas à nous contacter : 1ères années ++*

**13 Novembre** : Soirée de Rentrée au James Joyce à 19h00, membres de tous les labos  
SFR ICAT invités



# Association de Doctorants (SFR QuaSaV)



SFR Quasav

Nos actions

CVTech

Offres d'emploi

Administration

Infos pratiques

Contacts

*Association des doctorants, docteurs et post-doctorants de la SFR QuaSaV*

La thèse

L'après thèse ✓

La vie en Pays de la Loire

Siège social :

42 Rue de Rennes

49100 Angers

France -

mail : [associationgreenyd@gmail.com](mailto:associationgreenyd@gmail.com)

<https://associationgreenyd.wixsite.com/associationgreenyd-1>

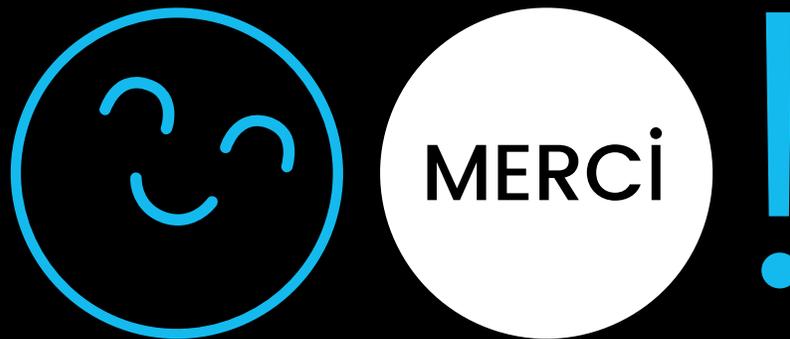
# Association de Doctorants (statut loi 1901)

- 11<sup>e</sup> édition le 26 octobre dernier à la MRGT à Angers

**PAREN(THÈSE)**  
Bretagne Loire

19<sup>e</sup> édition - **mercredi** 25 sept. 2019 (MRGT)  
20<sup>e</sup> édition - merc. 16 oct. 2019 (WeForge)  
21<sup>e</sup> édition - merc. 20 nov. 2019 (BU Belle-Beille)  
22<sup>e</sup> édition - merc. 18 déc. 2019 (WeForge)

Logos:



**univ-angers.fr**

Un pot de convivialité vous est offert dans le hall